

## GALET GRAVÉ DE LA CAVERNE D'ENLÈNE, A MONTESQUIEU-AVANTÈS (ARIÈGE)

Por

ROBERT BÉGOUËN et JEAN CLOTTES

La Grotte d'Enlène fait partie du célèbre groupe des Cavernes du Volp. Très anciennement connue, du fait de sa facilité d'accès, elle a subi de nombreuses fouilles depuis la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Tour à tour, l'abbé Pouech, le Dr. Garrigou, Filhol, Félix Fegnault, les abbés Cabibel et Cau-Durban, pour ne citer que les principaux, y firent des recherches, avant que la famille Bégouën n'y commence les siennes peu avant la guerre de 1914. Les fouilles les plus connues sont celles de Louis Bégouën entre les deux guerres mondiales.

Etant donné que la Caverne d'Enlène communique par un étroit boyau long d'une soixantaine de mètres avec la Grotte des Trois-Frères, et que nous savons pertinemment que ce boyau a été utilisé par les Magdaléniens pour accéder aux Trois-Frères, puisque leurs vestiges en jonchent le sol, nous avons par conséquent deux grottes contemporaines distinctes, dont l'une est une grotte-sanctuaire avec seulement des traces de séjours sporadiques, et l'autre une grotte-habitat longuement utilisée, sans art pariétal, mais avec un art mobilier abondant et varié.

Depuis quelques années, nous avons repris l'étude de la Caverne d'Enlène, de deux points de vue. Après avoir fouillé un lambeau de couche en place protégé par un plancher stalagmitique dans la Salle des Morts, à 155 m de l'entrée, nous avons commencé à sortir de la grotte les déblais de nos prédécesseurs accumulés dans la Salle du Fond, à près de 180 m de l'entrée. Ces déblais sont ensuite tamisés à l'eau au camp de base, ce qui permet de récupérer tout le mobilier, la faune et la microfaune négligés par les anciens fouilleurs. Ce travail nous a en outre permis de découvrir plusieurs mètres carrés de couche magdalénienne en place, cachés sous les déblais; ils sont actuellement en cours de fouille. Nous avons pu constater que seul le Magdalénien IV est représenté dans les niveaux non perturbés, mis à part une faible incursion au Bronze moyen. Il va de soi que cette homogénéité valorise les déblais, puisque nous ne courons aucun risque de fausse attribution de telle ou telle partie du mobilier.

Avant même de commencer ces travaux, nous avons découvert, à la surface de l'un des tas de déblais qui couvrent cette salle, un galet gravé particulièrement intéressant, qui a motivé la présente note.

Il s'agit d'un galet en grès de provenance locale, mais qui a été bien évidemment apporté par les Magdaléniens jusqu'au fond de la grotte. De forme grossièrement trapézoïdale mais à bords arrondis sur trois côtés, il est assez plat (2,9 cm d'épaisseur maximum), et mesure 15,5 cm × 13,2 cm. Il a été décoré sur les deux faces, puis repris et porte des enlèvements également sur les deux faces. Le relevé que nous en donnons est dû à la plume experte de Christian Servelle.

D'un côté, un bison a été finement gravé. Il occupe toute la superficie du galet, et a été cadré de façon à ce que la bosse suive l'un des bords du galet, technique bien connue dans l'art paléolithique. L'animal est incomplet, en raison des éclats manquants sur les bords du galet, sur lesquels nous reviendrons, mais il a certainement été réalisé d'une façon assez schématique à l'origine, car l'œil et l'oreille sont absents, comme les sabots des pattes avant, et il n'est pas certain que le contour de la tête ait été effectué.

La corne est plus profondément gravée que le reste du bison; elle aboutit à l'extrême bord du galet. Les longs poils de la crinière sont indiqués par hachures obliques multiples, comme ceux du fanon et du ventre, dans le plus pur style du Magdalénien IV. La bosse a disparu lors de l'enlèvement d'un large éclat, mais la ligne de dos, dont la concavité est soulignée par une multitude de traits, dessine très nettement l'arrière-train. La queue a également été détruite, de même que les pattes arrières. Les deux pattes avant sont bien indiquées, celle du côté de l'observateur étant mieux marquée, comme c'est souvent le cas, que la patte vue en perspective.

Le bison est surchargé de divers traits «parasites», dont aucun ne paraît récent. Parmi eux, nous distinguerons un signe angulaire sur le flanc, flèche ou blessure, un double trait convergent sur l'avant-train, bien marqué, et trois autres traits, eux aussi nettement gravés, qui partent de la corne et aboutissent à l'éclat enlevé au niveau de la bosse; ces deux derniers pourraient être également des schématisations de «flèches».

Au verso on aperçoit, non sans difficulté, un indiscutable cheval, beaucoup plus finement gravé que le bison, et qui se distingue à grand peine en lumière très frissante. Il n'occupe que la partie supérieure du galet et n'a pratiquement pas souffert des enlèvements latéraux.

La ligne de dos, assez nette, se prolonge par une crinière faite de traits obliques. La tête est bien marquée, avec un museau équarri et un œil rond un peu trop bas. L'avant-train, fait de plusieurs traits à peine discernables, donne une allure raide à l'animal. La patte avant est esquissée, mais le sabot n'a pas été dessiné, ou du moins ne se voit

pas. La convexité de la ligne du ventre est apparente. L'arrière-train est peu net, et à la queue et la patte arrière ne sont visibles. Il est partiellement surchargé par une série de traits courts dans le prolongement l'un de l'autre, droits ou convexes. Le même motif se retrouve plus nettement sur le flanc, où se voit une ligne brisée oblique à cinq concavités successives, et une série de trois traits interrompus se suivant.

Sous le cheval se trouvent des traits extrêmement ténus, apparemment anarchiques, qui pourraient appartenir à un troisième animal, mais dont l'organisation reste conjecturale.

Le galet, nous l'avons dit, semble avoir été taillé. Les enlèvements ont affecté irrégulièrement chaque côté du galet sur les deux faces. Seuls deux ou trois des éclats obtenus auraient pu être utilisés, mais la plupart des enlèvements sont relativement courts et limités aux bords. Nous avons d'abord pensé qu'il pourrait s'agir de la destruction volontaire d'un objet gravé, puisque l'on sait que les Magdaléniens ont à maintes reprises délibérément cassé, «désacralisé» pourrions-nous dire, des objets d'art mobilier. Cette hypothèse ne peut d'ailleurs pas être écartée, car le gros éclat qui a enlevé la bosse du bison n'a pas de but pratique évident. Mais la plupart des autres éclats sont explicables si ce galet a été utilisé comme un coin, par exemple pour fendre du bois, ce que sa forme permettait (cf coupe). En effet, dans ce cas, la partie active serait le côté le plus étroit, qui correspond à la crinière et à la tête du bison. À l'opposé se trouvent les enlèvements multiples les plus importants. On pourrait considérer que le galet, tenu verticalement, a été violemment frappé sur la tranche, au niveau de la patte arrière du bison; sur cette tranche, l'on distingue d'ailleurs des traces d'écrasement. Les très courts enlèvements opposés seraient des conséquences secondaires de cet usage, tandis que les chocs violents sur la tranche détachaient des éclats plus nombreux et plus larges.

Deux hypothèses, très différentes, sont donc possibles: soit que le galet gravé ait été sciemment détruit, ce qui implique la reconnaissance d'une valeur spirituelle que l'on s'attache à faire disparaître; soit, au contraire, qu'il n'ait pas eu la moindre valeur de cet ordre, peut-être avec le passage du temps, et qu'il ait été repris pour être utilisé comme un vulgaire outil. C'est la deuxième hypothèse que nos observations nous inclinent à croire la plus plausible.

## CONCLUSION

L'association d'un bison et d'un cheval, placés respectivement sur chaque face du même galet, est tout à fait conforme à la théorie de A. Leroi-Gourhan sur les couplages d'animaux, et à ce titre elle mérite d'être soulignée. Il ne manquerait même pas, au-dessous du cheval,

l'animal complémentaire, si celui-ci n'était plus discernable et ne devait donc rester hypothétique.

Les flèches ou blessures sur le bison sont tout aussi classiques que l'association bison-cheval (encore que celle-ci soit beaucoup plus fréquente dans l'art pariétal que dans l'art mobilier), et elles n'appellent guère de commentaires.

Nous nous attarderons plus longuement, par contre, sur la ligne brisée qui traverse le corps du cheval. En effet, on retrouve des lignes brisées comparables sur sept bisons différents des Trois-Frères, tous situés dans le Sanctuaire: 4ème, 5ème et 6ème panneaux de la paroi droite (Bégouën et Breuil, 1958, fig. 38 p. 34 et fig. 39, p. 35); partie gauche du grand panneau de fond du Sanctuaire (bas du panneau), sur un bison lui-même superposé à un cheval (*op. cit.*, fig. 43, p. 40); panneau des deux ours (fig. 50, p. 47); secteur I du grand panneau de la paroi droite (fig. 61, p.56).

Il est d'ailleurs curieux de constater que sur le galet d'Enlène ce n'est pas le bison mais le cheval qui est ainsi surchargé. Autre différence avec les Trois-Frères: les lignes zigzagantes sont horizontales par rapport aux bisons qu'elles affectent, alors que sur le galet que nous présentons la ligne brisée est nettement oblique.

Néanmoins, malgré ces divergences, il s'agit du même signe et d'un signe peu courant, ce qui permet le rapprochement. Cela n'est pas sans importance, car le galet d'Enlène, sans même parler du style des gravures, ne peut être que Magdalénien et même Magdalénien moyen, puisqu'aucun vestige antérieur au Magdalénien IV n'a été découvert dans la Salle du Fond d'Enlène, pas plus en stratigraphie que dans les déblais de nos prédécesseurs.

Or, des opinions opposées ont été émises sur l'attribution chronologique et culturelle des gravures du Sanctuaire des Trois-Frères. Un bon nombre d'entre elles, dont les bisons porteurs d'une ligne brisée, ont été datés par l'Abbé Breuil du Périgordien; H. Breuil renchérisait en indiquant que cette «ligne horizontale zigzagée (lui rappelait) les lignes serpentes balafrant par le travers les figures animales des galets périgordiens de la Colombière (Ain)» (*op. cit.*, p. 35).

A. Leroi-Gourhan, par contre, a contesté sans équivoque l'attribution au Périgordien des gravures du Sanctuaire: «Une telle opinion paraît difficilement soutenable: on y voit des bisons qui sont, dans leurs moindres détails, identiques à ceux considérés par (Breuil) comme magdaléniens» (Leroi-Gourhan, 1965, p. 310). Il estime que l'ensemble du Sanctuaire est du Magdalénien IV.

Le galet d'Enlène conforte donc l'opinion de A. Leroi-Gourhan, que nous partageons tout à fait, quant à l'homogénéité et à la datation du Sanctuaire.

Nos travaux à Enlène ont été motivés, en grande partie, par la pro-

*Galet gravé de la caverne d'enlène, à Montesquieu-Avantès (Ariège)*

ximité des Trois-Frères, car nous pensons que si nous trouvions des objets d'art mobilier bien datés ils permettraient peut-être des rapprochements fructueux avec la grotte ornée jumelle, puisque nous avons la preuve que les Magdaléniens d'Enlène fréquentaient les Trois-Frères. Grâce au galet gravé que nous présentons aujourd'hui, nous faisons un pas dans la direction souhaitée. Nous sommes persuadés qu'il y en aura d'autres.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BÉGOUËN Comte et BÉGOUËN Louis, (1928): Découvertes nouvelles dans la caverne des Trois-Frères à Montesquieu-Avantès (Ariège), *Rev. Anthropol.*, XXXVIII, p. 358-364.
- BÉGOUËN Henri et Louis, (1929): Sur quelques objets nouvellement découverts dans les grottes des Trois-Frères (Montesquieu-Avantès, Ariège), *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. 26, p. 188-196.
- BÉGOUËN Henri et BÉGOUËN Louis, (1934): Quelques plaquettes gravées ou peintes des cavernes pérénéennes, *C. P. F.*, Périgueux, XIème session, p. 267-269.
- BÉGOUËN Henri, (1936): Les grottes de Montesquieu-Avantès (Ariège), Tuc d'Audoubert, Enlène, les Trois-Frères, *C. P. F.*, XIIème session, Toulouse-Foix, p. 3-34, 26 fig., 5 pl.
- BÉGOUËN Henri et BREUIL Abbé Henri, (1958): *Les Cavernes du Volp. Trois-Frères-Tuc d'Audoubert*, Trav. de l'I. P. H., Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1 vol., 124 p., 115 fig., XXII pl., 1 pl. en h. t.
- BÉGOUËN Louis (1931): Notre campagne de fouilles dans la caverne des Trois-Frères (1930-1931), *XVème Congrès Internat. d'Anthropol. et Archéol. Préhist.*, Paris (1933), p. 333-340.
- BÉGOUËN Louis (1939): Pierres gravées et peintes de l'époque magdalénienne, *Mélanges Bégouën*, p. 289-305.
- BÉGOUËN Robert et CLOTTE Jean (1979): Nouvelles fouilles dans la Salle des Morts de la Caverne d'Enlène, à Montesquieu-Avantès (Ariège), *C. P. F.*, XXIème session, Quercy, à paraître.
- BÉGOUËN Robert et CLOTTE Jean (1979): Le bâton au saumon d'Enlène (Montesquieu-Avantès, Ariège), *Bull. Soc. Préhist. de l'Ariège*, XXXIV, à paraître.
- CAU-DURBAN D. (1882-1885): Nouvelles fouilles à la grotte d'Enlène, Montesquieu-Avantès (Ariège), *Bull. Soc. Ariégeoise des Sc. Lettres et Arts*, I, p. 207-211.
- LEROI-GOURHAN André (1965): *Préhistoire de l'Art Occidental*, Mazenod éd., 1 vol., 482 p., 804 fig.

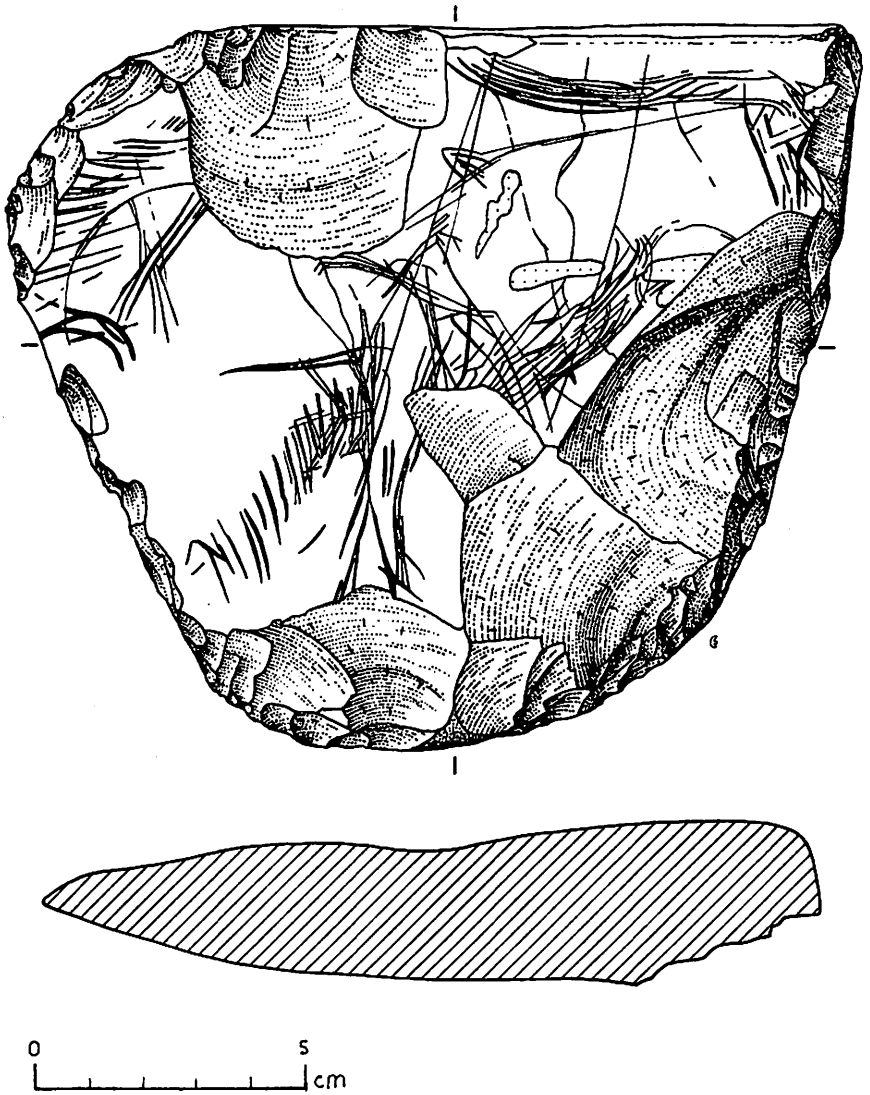
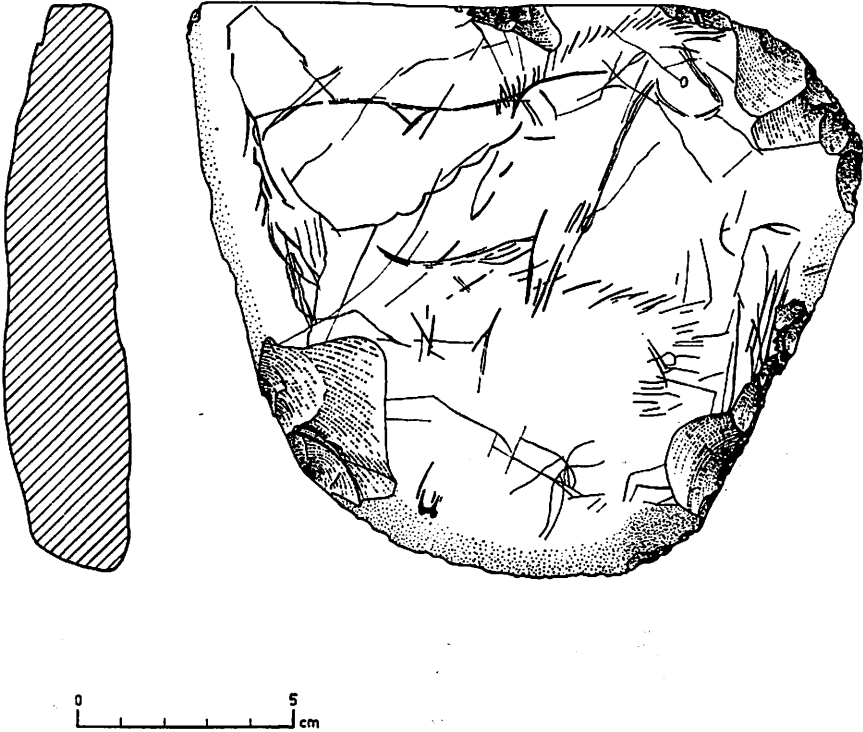


FIG. 1.

*Galet gravé de la caverne d'enlène, a Montesquieu-Avantes (Ariège)*



**FIG. 2.**



FIG. 3. Bison gravé sur un galet de la Caverne d'Entère,  
à Montesquieu-Avantés (Ariège).